

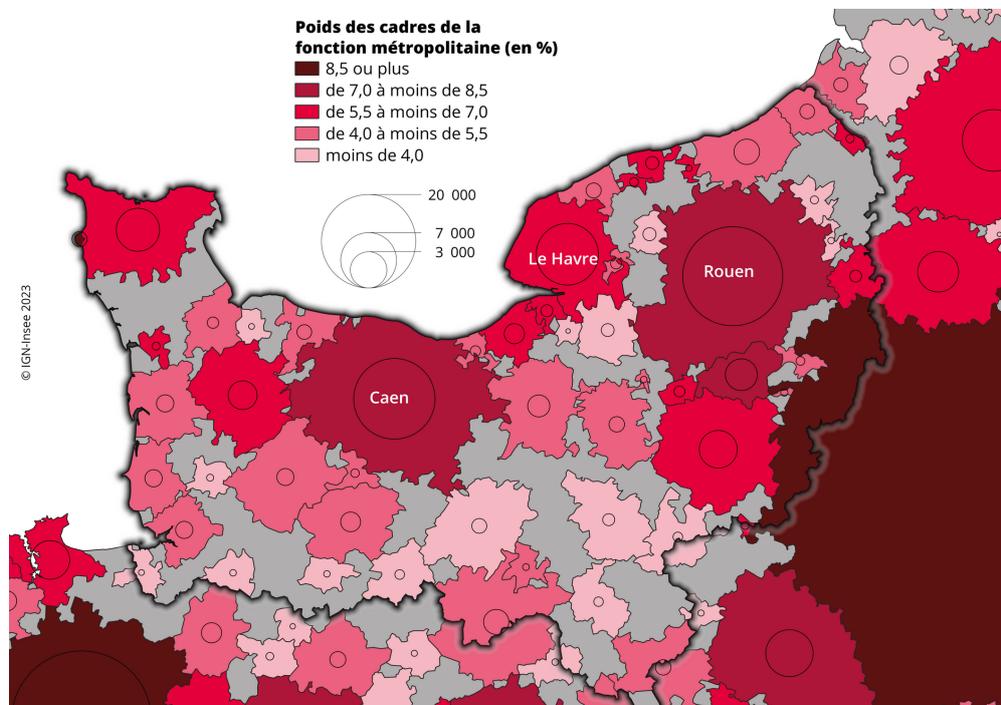
La présence d'emplois hautement qualifiés et spécialisés dans des secteurs à forte valeur ajoutée est souvent considérée comme un facteur favorable au développement économique des territoires.

Un faible poids des cadres des fonctions métropolitaines en Normandie

En 2019, les cadres des fonctions métropolitaines regroupent 81 200 emplois en Normandie, ce qui représente 6,4 % des emplois de la région. Cette part apparaît plus faible qu'en moyenne nationale (8,4 % en France métropolitaine hors Île-de-France).

Trois aires d'attraction des villes de Normandie se distinguent, Rouen, Caen et Le Havre, mais aucune n'atteint la moyenne nationale.

Nombre d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines et part dans l'emploi total (en %) par aire d'attraction des villes



Source : Insee, recensement de la population 2019 – exploitation complémentaire

Un écart avec la moyenne nationale qui s'est progressivement creusé en quarante ans

Le poids des cadres des fonctions métropolitaines a plus que doublé en Normandie depuis le début des années 1980. Cette progression apparaît toutefois moins prononcée que celle constatée au niveau national.

Des cadres des fonctions métropolitaines normands plus âgés et moins diplômés

Les cadres des fonctions métropolitaines sont plus souvent des hommes en Normandie comme au niveau national (64 %). Les titulaires de ces emplois sont en revanche un peu moins jeunes et diplômés qu'en France métropolitaine hors Île-de-France.

Retrouvez notre publication en cliquant sur ce lien : <https://insee.fr/fr/statistiques/6794309> (disponible à partir de 12h)